

SEANCE DU 18/09/2023

DATE DE CONVOCATION : 12/09/2023

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Laurent KERIVEL, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER, Nicolas ELLEOUET.

PROCURATION(S) : Patricia PERSAIS donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Bruno LEROY à Nathalie DREAN, Christophe LERAY à Yannick GOUGEON, Aurélie SAULNIER à Nathalie BLOMMAERT, Géraldine TRONCA à Loïc HERVOIR

ABSENT (S) : Marie-Hélène AUBREE (excusée), Ronan GUIBERT (excusé), Sylvie AGAËSSE (excusée), Karine CHEVALIER (excusée), Florence GOURMELEN (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Olivier TORTELIER

Culture 2023.09.011
MEDIATHEQUE – CHARTE DES COLLECTIONS DU RESEAU DES MEDIATHEQUES

M. HERVOIR, Adjoint à la Culture, expose que la charte des collections présente les objectifs généraux et les grands principes de constitution des collections des bibliothèques du réseau. Elle a vocation à servir de cadre de référence au sein des équipes des bibliothèques et de communication avec les usagers du réseau.

Les objectifs de la charte sont les suivants :

- Développer une offre de proximité attractive et régulièrement renouvelée, en adéquation avec les publics, l'environnement et les objectifs de l'autorité territoriale de chaque bibliothèque du réseau ;
- Développer à l'échelle du réseau une offre globale riche, réactive et complémentaire du niveau de proximité, en cohérence avec les objectifs de développement de lecture publique de Vallons de Haute Bretagne Communauté ;
- Développer des collections qui s'adressent à tous, et en particulier aux publics empêchés de lire ou éloignés de la lecture ;
- Développer, valoriser et faire connaître les collections, en particulier les collections spécialisées développées dans les bibliothèques.

La charte est valable 5 ans. Les bibliothécaires proposent un déploiement progressif, à moyens constants. Pour répondre à ces objectifs, les actions de 2023 à 2025 visent les collections les plus demandées par les usagers :

| Action | Enjeux | Calendrier |
|-------------------------------------|---|--------------------------------|
| Les romans de la rentrée littéraire | Réactivité de la mise à disposition des ouvrages au public Partage du travail de sélection Complémentarité entre les bibliothèques | 2 ^{ème} semestre 2023 |
| Les romans adultes bestsellers | Réactivité de la mise à disposition des ouvrages Partage du travail de sélection Complémentarité entre les bibliothèques Harmonisation des critères de renouvellement et de désherbage | 2024 |
| Identification des collections | Améliorer l'efficacité du catalogage en harmonisant les pratiques Faciliter la recherche sur le portail en ligne pour les usagers | 2024 |
| Les mangas | Réactivité de la mise à disposition des ouvrages Partage du travail de sélection Complémentarité entre les bibliothèques Harmonisation des critères de renouvellement et de désherbage | 2025 |

Un bilan sera effectué en 2025 pour déterminer les actions de 2026 à 2028.
Les conseils municipaux sont invités à adopter cette charte pour leur bibliothèque.

Vu le CGCT,

Vu le budget communal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE la charte présentée en séance, et annexée à la présente délibération,
- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Le Maire, Norbert SAULNIER



Le/La secrétaire de séance,

Certifié exécutoire
Mis en ligne le 28/09/2023
Le Maire Norbert Saulnier

